

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance spéciale du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, sise au 773, chemin Sainte-Anne-des-Lacs à Sainte-Anne-des-Lacs (Québec), J0R 1B0, tenue le 26 mai 2016 à 19 h 00 au lieu et à l'heure ordinaires des séances spéciales :

Sont présents : Messieurs Serge Grégoire, Sylvain Charron, Sylvain Harvey, Normand Lamarche, Jean Sébastien Vaillancourt, conseillers, ainsi que madame Luce Lépine, conseillère, formant quorum sous la présidence de madame Monique Monette Laroche, mairesse.

Est également présent Monsieur Jean-François René, directeur général.

L'avis spécial de convocation a dûment été signifié à madame Monique Monette Laroche, mairesse, messieurs Serge Grégoire, Jean Sébastien Vaillancourt, Normand Lamarche, Sylvain Harvey et Sylvain Charron, conseillers ainsi que madame Luce Lépine conseillère.

À 19 h, la mairesse déclare la séance ouverte.

Ordre du jour

- 1- Avis de motion - Règlement n° 401-2016 autorisant une dépense de 33 000 \$ et un emprunt de 24 750 \$ pour l'asphaltage d'une partie du chemin des Orignaux
- 2- Approbation de directive de modification – Travaux de mise aux normes du Centre communautaire
- 3- Période de questions
- 4- Levée de la séance spéciale

Une présentation est faite, puis une période de questions suit cette présentation.

Avis de motion -
Règlement
n° 401-2016
autorisant une
dépense de
33 000 \$ et un
emprunt de
24 750 \$ pour
l'asphaltage d'une
partie du chemin
des Orignaux

Avis de motion est donné par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller, de la présentation lors d'une prochaine séance du Conseil du règlement n° 401-2016 autorisant une dépense de 33 000 \$ et un emprunt de 24 750 \$ pour l'asphaltage d'une partie du chemin des Orignaux.

Approbation de
directive de
modification –
Travaux de mise
aux normes du
Centre
communautaire

Aucune directive de modification n'est approuvée par le Conseil.

Période
de questions

Levée de la
séance

La séance spéciale prend fin à 19 h 20.

Monique Monette Laroche
Mairesse

Jean-François René
Directeur général et
Secrétaire-trésorier